

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

Adapter le droit du mandat et l'art. 404 CO au XXI^e siècle

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Adapter le droit du mandat et l'art. 404 CO au XXIe siècle, 2018 - 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Wirtschaftspolitik	1
Gesellschaftsrecht	1

Abkürzungsverzeichnis

WAK-SR Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Ständerates
OR Obligationenrecht

CER-CE Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats
CO Code des obligations

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Wirtschaftspolitik

Gesellschaftsrecht

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 19.09.2018
GUILLAUME ZUMOFEN

A la suite de l'acceptation de la motion Barthassat (pdc, GE), le Conseil fédéral a lancé une procédure de consultation afin d'évaluer le **droit des mandats**. En effet, la motion demandait une modification du code des obligations (CO) afin de permettre, en tout temps, la résiliation des mandats. Lors de cette consultation, la vaste majorité des participants s'est opposée à une modification. Les opposants ont plaidé un affaiblissement du mécanisme contractuel et de la protection de la partie faible du contrat en cas de modification.

Par conséquent, le Conseil fédéral a proposé le classement de la motion. Il a été accepté sans discussion.¹

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 19.03.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

Étant donné la procédure de consultation relative à l'**adaptation du droit des mandats**, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des États (CER-CE) a proposé à sa chambre d'adhérer à la proposition du Conseil fédéral de classer la motion Barthassat (pdc, GE) 11.3909. Tout comme leurs collègues de la chambre du peuple, les sénateurs ont décidé de classer la motion sans discussion.²

1) BO CN, 2018, p.1485; FF, 2017, pp.7031 s.

2) BO CE, 2019, pp.181